

L'INDEX

Volume 1, no 3

Juin 1989

Édition: L'Association du personnel des services documentaires scolaires

Direction: Yves Léveillé

L'INDEX: bulletin d'information de l'Association du personnel des services documentaires scolaires *La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source.

Sommaire

- **La représentation régionale**
 - **Dans l'enthousiasme**
- **L'utilisation de la documentation**
 - **La lecture silencieuse**
 - **La lecture au secondaire**

La représentation régionale

Lorsqu'une association est fondée sur un territoire aussi grans que le Québec, il se pose toujours le problème de la représentation régionale ou, autrement dit, celui de la participation régionale ou encore celui de la décentralisation des structures. Le problème est réel et il est de taille.

Le besoin d'une organisation sur une base régionale, afin d'assurer la participation à la vie de l'Association et la représentation régionale, a été communiqué aux membres du Conseil d'Administration lors de l'assemblée de fondation de l'*Association du personnel des services documentaires scolaires*, en avril dernier.

En effet, comment permettre aux membres de Port-Carrier, de Rouyn-Noranda ou de Gaspé de participer pleinement aux activités de leur association dont le centre névralgique est situé dans la grande région de Montréal?

De cette interrogation, il faut garder à l'esprit que toutes les régions, à l'exception de celle de l'île de Montréal, sont des grandes régions. La communication intra-régionale est déjà difficile à cause de l'immensité des territoires et par voie de conséquence de l'importance des coûts engendrés. Pensez à la région du Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine et à celle du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour mieux vous imaginer.

Lorsqu'on replace le problème à l'échelle du Québec, les distances, le temps de voyage, les coûts d'hébergement, de transport et de repas sont autant de facteurs défavorables à la participation active et directe des membres au Conseil d'Administration, aux comités et aux activités qui assurent la vie d'une association. Déjà, à titre d'exemple, lorsque le Conseil de l'APSDS se réunit à Saint-Hyacinthe, lieu jugé le plus central et le plus facilement accessible à tout le monde, les administrateurs et administratrices doivent faire plus ou moins une heure de route pour se rendre au lieu de réunion... et aussi faire une heure ou plus de route après la réunion pour rentrer à la maison.

Le problème est aussi accentué par le fait que l'Association est jeune et qu'elle ne dispose pas de budget pour rembourser les diverses dépenses occasionnées par la participation aux comités et aux autres structures de l'Association. De même, l'idée d'avoir des secrétaires régionaux ne peut pas être réalisée à court terme, faute de ressources financières suffisantes. Faut-il, pour cela, abandonner l'idée de la participation et du regroupement sur une base régionale? Surtout pas, car il semble que c'est le seul moyen disponible pour solidifier les bases de l'Association et permettre aux personnes en place dans les écoles primaires et secondaires, qu'elles soient du secteur public ou privé, de se donner une identité particulière et d'agir collectivement pour faire avancer la cause des bibliothèques scolaires et aussi celle de la qualité de leur vie professionnelle.

Alors, malgré toutes les difficultés identifiées, comment assurer la participation dans les régions? La formule miracle n'existe pas. Il n'y a pas de loto-participation qui vous fait gagner le gros-lot. Les conditions sont toujours les mêmes. Il s'agit, au même sens que le P.E.B. (prêt entre bibliothèques), de mettre en pratique le **C.E.B.**, c'est-à-dire, la **Conviction**, l'**Engagement** et le **Bénévolat**. Triste misère, me direz-vous. Pourtant c'est la formule éprouvée. Il faut devenir volontaire pour être un représentant de l'Association dans sa région, volontaire pour faire circuler l'information, volontaire pour recruter des nouveaux membres, volontaire pour être un correspondant régional régulier de L'INDEX, bulletin d'information de l'APSDS, volontaire pour participer, ou mieux, présider un comité, volontaire pour passer un coup de téléphone de temps à autre... enfin volontaire pour croire que cela est possible.

Pensez aux diverses associations qui existent dans le domaine de l'enseignement primaire et secondaire. Cela vous aidera à vous convaincre. Le *Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec* (CPIQ) regroupe plus de trente associations des divers secteurs de l'enseignement. Alors, si les gens de français, du préscolaire, de mathématiques, de mécanique industrielle, des métiers du bois, d'économie familiale... ont réussi à s'organiser, à se regrouper et à vivre, cela est aussi possible pour les gens des services documentaires scolaires. C'est le travail qui vous attend au cours de la prochaine année.

Yves Léveillé

Dans l'enthousiasme

Dans l'enthousiasme et avec un peu, beaucoup d'espoir, l'*Association du personnel des services documentaires scolaires* est née le 27 avril dernier (1989) lors du Colloque tenu à Saint-Hyacinthe.

Près d'une centaine de personnes ont participé à une réunion brève, mais historique et efficace. Pour la première fois, un groupe de gens, profondément intéressés à l'utilisation pédagogique de la documentation, se donnent les moyens de se concerter sur leur rôle dans la pédagogie.

Le premier défi de notre Association est de briser l'isolement dans lequel trop de gens se trouvent et depuis trop d'années. Quand une technicienne en documentation, dans une école secondaire, avoue que c'est la première fois en dix ans qu'elle peut dialoguer avec quelqu'un sur ce qu'elle fait ou qu'elle voudrait faire... Et d'autres qui participent pour la première fois à une rencontre nationale en quinze ans de travail... Et tous ceux qui comptent sur des sessions de perfectionnement afin d'améliorer leurs interventions auprès des élèves...

Dans cet esprit, l'*Association du personnel des services documentaires scolaires* (APSDS) veut au cours de l'année prochaine trouver les bons moyens de rendre service à ses membres et à tous ceux qui veulent se rencontrer pour se perfectionner. Nous cherchons la bonne formule; celle qui permettrait à chacun, dans les grands centres comme dans les régions périphériques, d'échanger des expériences et de mettre en commun des projets. Nous attendons donc, de la part de tous et chacun, une ou des propositions de fonctionnement qui nous permettraient de se rendre mutuellement service.

Jean-Yves Théberge, président

L'utilisation de la documentation

Le problème annuel, surtout quand arrive le temps de l'inventaire, de tout responsable d'un centre de documentation est toujours le même: que faut-il conserver, ou que faut-il élaguer? Cette question, de fait, en cache une autre: tel document est-il utilisé ou peut-il l'être?

On se fait dire parfois que les bibliothèques scolaires ressemblent à des bibliothèques municipales. Cela est le cas, malheureusement, quand le prêt est la principale activité dans un centre de documentation. Et pourtant, le premier rôle d'un centre de documentation est de répondre à des besoins pédagogiques; soit ceux reliés aux différents programmes d'enseignement, tant au primaire qu'au secondaire.

Il est malencontreusement vrai qu'à peine 25% de la collection est utilisée à des fins vraiment pédagogiques. Il ne sert à rien de revenir sur les raisons qui ont créé cette situation; elle est ainsi. Il nous reste à la corriger du mieux possible. Mais comment?

Établissons d'abord un constat de base. Un centre de documentation d'une école existe d'abord pour des fins pédagogiques; cela est normal. Autrement dit, les ouvrages et autres documents dans le centre de documentation doivent répondre à des besoins qui sont liés à des programmes d'études. Il ne sert à rien d'entrer en compétition avec la bibliothèque municipale qui, elle, doit répondre aux demandes de tout le monde mais surtout à des besoins de détente. Le mieux serait que la bibliothèque scolaire satisfasse en premier lieu les besoins en rapport avec les programmes et que la bibliothèque publique réponde à des besoins de détente. L'harmonie serait alors parfaite et chacun répondrait aux désirs de chacun. Utopique? Pour le moment, il faut dire que c'est irréaliste parce que les bibliothèques publiques ne sont pas assez développées et que les bibliothèques scolaires sont dans un état lamentable; du moins pour un trop grand nombre. Soyons réalistes: pleurer sur son passé n'a jamais sauvé qui que ce soit.

Devant cette situation, que faut-il faire? Se fermer les yeux et faire comme si de rien n'était. S'endormir la tête sous l'oreiller? Ou mieux encore, sacrer son camp à Orlando ou à Tivoli? Au fond, les moyens sont nombreux si on veut faire l'autruche!

Et pourtant, comme le premier rôle d'un centre de documentation est de répondre à des besoins pédagogiques, il faut simplement faire le lien entre les programmes d'études et la documentation disponible ou à acheter. Donc, d'abord connaître les programmes, puis ensuite prendre le temps de rencontrer un à un les enseignants car ils ont des particularités ou des exigences qu'il vaut mieux connaître. Puis, surtout, savoir à qui on s'adresse. Sont-ce des élèves du primaire deuxième cycle ou des élèves du premier cycle au secondaire?

Répondre à ces questions, c'est déjà savoir quel document il faut acheter. Mais acheter c'est bien; encore faut-il connaître les nouveaux documents, en faire la promotion auprès des enseignants qui sont, faut-il le préciser, la courroie de transmission entre la documentation pédagogique et les élèves. Mais, les enseignants doivent être constamment courtisés afin de mettre en valeur les ouvrages du centre de documentation; on ne le dira jamais assez. Tous les moyens sont bons pour les

